



Assemblée générale

Distr. générale
8 décembre 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session

Point 17 de l'ordre du jour

Questions de politique macroéconomique

Rapport de la Deuxième Commission *

Rapporteur : M. Diamane **Diome** (Sénégal)

I. Introduction

1. À sa 2^e séance plénière, le 18 septembre 2020, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-quinzième session la question intitulée :

« Questions de politique macroéconomique :

- a) Commerce international et développement ;
- b) Système financier international et développement ;
- c) Soutenabilité de la dette extérieure et développement ;
- d) Promotion de la coopération internationale dans les domaines de la lutte contre les flux financiers illicites et du renforcement des bonnes pratiques en matière de recouvrement des avoirs pour favoriser le développement durable ;
- e) Promouvoir l'investissement en faveur du développement durable. »

et de la renvoyer à la Deuxième Commission.

2. À sa 1^{re} séance, le 5 octobre 2020, la Commission, tenant compte de la situation créée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), des restrictions qu'il est recommandé d'appliquer à titre préventif à la tenue de réunions dans les locaux de l'Organisation des Nations Unies afin de contenir la propagation de la COVID-19, ainsi que des solutions qui s'offrent à elle sur le plan technique et du point de vue de la procédure, et ayant à l'esprit le document de séance de son Bureau sur les travaux de la Commission pendant la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale¹, a approuvé ses modalités de travail pour la soixante-quinzième session telles qu'elles

* Le rapport de la Commission sur cette question est publié en six parties, sous les cotes [A/75/455](#), [A/75/455/Add.1](#), [A/75/455/Add.2](#), [A/75/455/Add.3](#), [A/75/455/Add.4](#) et [A/75/455/Add.5](#).

¹ Disponible à l'adresse www.un.org/en/ga/second/75/bureau-paper.pdf.



sont décrites dans le document intitulé « Organisation des travaux de la Deuxième Commission »².

3. La Commission a convoqué des séances informelles virtuelles le 7 octobre 2020 afin d'entendre des déclarations liminaires et de tenir une discussion générale sur ce point en même temps que le point 18 de l'ordre du jour, intitulé « Suivi et mise en œuvre des textes issus des Conférences internationales sur le financement du développement ». Le compte rendu des séances informelles virtuelles ainsi que les déclarations écrites soumises au titre de ce point figurent à l'annexe du présent document. On se référera aussi au débat général que la Commission a tenu à ses 1^{re} à 4^e séances, les 5, 6, 8, et 9 octobre 2020³. Elle s'est prononcée sur la question à ses 5^e et 6^e séances, les 18 et 24 novembre 2020⁴.

4. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie des documents suivants :

Point 17

Questions de politique macroéconomique

Pour l'examen de cette question, la Commission n'était saisie d'aucun document.

Point 17 a)

Commerce international et développement

Rapport du Conseil du commerce et du développement sur les travaux de sa soixante-neuvième réunion directive tenue à Genève, du 5 au 7 février et le 6 avril 2020 [A/75/15 (Part I)]

Note du Secrétaire général transmettant le rapport établi par le secrétariat de la CNUCED sur le commerce international et le développement (A/75/225)

Point 17 b)

Système financier international et développement

Rapport du Secrétaire général sur le système financier international et le développement (A/75/268)

Point 17 c)

Soutenabilité de la dette extérieure et développement

Rapport du Secrétaire général sur la viabilité de la dette extérieure et le développement (A/75/281)

Point 17 d)

Promotion de la coopération internationale dans les domaines de la lutte contre les flux financiers illicites et du renforcement des bonnes pratiques en matière de recouvrement des avoirs pour favoriser le développement durable

Pour l'examen de cette question, la Commission n'était saisie d'aucun document⁵.

² Voir A/C.2/75/L.1

³ Voir A/C.2/75/SR.1, A/C.2/75/SR.2, A/C.2/75/SR.3 et A/C.2/75/SR.4.

⁴ Voir A/C.2/75/SR.5 et A/C.2/75/SR.6.

⁵ Conformément à la résolution 74/206, le secrétariat de la CNUCED a réservé une section consacrée à cette question dans le rapport intitulé « SDG Pulse » et le Rapport sur le commerce et le développement, qui peuvent être consultés en ligne respectivement aux adresses suivantes : <https://sdgpulse.unctad.org/> et <https://unctad.org/en/Pages/Publications/TradeandDevelopmentReport.aspx>.

Point 17 e)

Promouvoir l'investissement en faveur du développement durable

Pour l'examen de cette question, la Commission n'était saisie d'aucun document⁶.

⁶ Conformément à la résolution [74/199](#), le secrétariat de la CNUCED a réservé une section consacrée à cette question dans le rapport intitulé World Investment Report (Rapport sur l'investissement dans le monde) (disponible à l'adresse https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2020_en.pdf).

Annexe

Discussion générale

1. Conformément à l'organisation de ses travaux (A/C.2/75/L.1), la Deuxième Commission a tenu un débat général sur le point 17 de l'ordre du jour en même temps que le point 18, intitulé « Suivi et mise en œuvre des textes issus des Conférences internationales sur le financement du développement », lors de séances virtuelles informelles, le 7 octobre 2020, au cours desquelles elle a entendu une déclaration liminaire enregistrée par le Président du Conseil du commerce et du développement (Argentine), au titre du point 17 a), et les déclarations liminaires de la Chef du Service des négociations commerciales et de la diplomatie commerciale de la Division du commerce international et des produits de base de la CNUCED, au titre du point 17 a) ; du Chef du Service de l'analyse et de l'élaboration des politiques du Bureau du financement du développement durable (Département des affaires économiques et sociales) au titre du point 17 b) ; de la Chef du Service de la dette et du financement du développement de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement de la CNUCED, au titre du point 17 c), suivie d'une déclaration du Chef du Service des politiques d'investissement de la Division de l'investissement et des entreprises de la CNUCED, au titre du point 17 e).

2. À la séance informelle virtuelle qui s'est tenue dans la matinée du 7 octobre, des déclarations ont été faites par les représentantes et représentants du Guyana (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), du Malawi (au nom des pays les moins avancés), du Kazakhstan (au nom des pays en développement sans littoral), de l'Indonésie (au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est), du Belize (au nom de l'Alliance des petits États insulaires), de la Jamaïque (au nom de la Communauté des Caraïbes), de la Sierra Leone, du Bélarus, du Honduras, du Kenya, de l'Inde, du Pakistan, de la République islamique d'Iran et du Bangladesh.

3. À la séance informelle qui a suivi, dans l'après-midi du 7 octobre, des déclarations ont été faites par les représentantes et représentants de la Chine, de Cuba, de l'Algérie, des Maldives, de l'Égypte, du Nicaragua, de la Thaïlande, de l'Iraq, de la Fédération de Russie, d'El Salvador, du Nigeria, de l'Arabie saoudite, de l'État plurinational de Bolivie, de l'Ukraine, du Maroc, de la Malaisie, de l'Éthiopie, du Costa Rica et de l'Équateur ainsi que par l'Observateur du Saint-Siège et le représentant de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

4. Les déclarations, écrites notamment, faites au titre de ce point et qui ont été communiquées au Secrétariat sont disponibles sur le portail e-deleGATE et dans la section « eStatements » du Journal des Nations Unies en ligne¹.

¹ Voir <https://delegate.un.int/dgacm/delegate.nsf/xpPlaceC2.xsp> ; voir également <https://journal.un.org/en/meeting/officials/8d9b094b-a9fd-ea11-9116-0050569e8b67/2020-10-07> et <https://journal.un.org/en/meeting/officials/8f9b094b-a9fd-ea11-9116-0050569e8b67/2020-10-07>.